



**PLAN D'ORIENTATION STRATÉGIQUE  
2021-2026**



Depuis 1998, le CARI lutte contre la destruction des sols dans les milieux arides, notamment victimes du changement climatique. Ces territoires hébergent des richesses qui sont autant de solutions pour sauvegarder le patrimoine nourricier, protéger l'environnement et améliorer les conditions de vie des populations qui y habitent.



## Cadre géographique d'intervention

**Plus de 40% des terres émergées du globe sont des zones soumises à la désertification**, selon la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification



Longues saisons sèches  
Précarité et pauvreté des populations  
Pauvreté des sols



La diminution de la diversité biologique, la dégradation des terres, la désertification et les changements climatiques sont des phénomènes interdépendants qui impactent conjointement les régions vulnérables par leurs effets néfastes. Face à ces enjeux majeurs, le CARI a choisi dès son origine d'axer son action vers les zones sèches du monde.

### Aléas climatiques



**En zones sèches méditerranéennes**  
au Maroc, en Tunisie et Algérie, et plus récemment en France, dans la région Occitanie



**En zones arides et semi-arides** .  
en Afrique de l'Ouest (Sénégal, Mauritanie, Mali, Burkina Faso et Niger),  
en Afrique Centrale (au Tchad), en Afrique de l'Est (Ethiopie, Tanzanie) et en Afrique Australe (Afrique du Sud)



**En zones arides, semi-arides et sèches**  
en Asie et en Amérique latine : en Inde (Rajasthan) et au Brésil (Nordeste)



“ La désertification désigne la dégradation des terres dans les zones arides, semi-arides et sub-humides sèches par suite de divers facteurs, parmi lesquels les variations climatiques et les activités humaines. ”

Article 1 de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification



# Le CARI dans le paysage associatif français

L'originalité du CARI tient à sa volonté d'inscrire les actions de terrain dans une logique d'accompagnement des sociétés civiles et leur mobilisation, en vue de peser sur les politiques nationales et les décideurs à l'échelle internationale.



Rare ONG thématique avec un centrage fort sur les questions de lutte contre la désertification, le CARI se distingue dans le paysage associatif français :



## Principe de subsidiarité

Situé à l'interface entre le local et le global, en collaborant à chaque étape avec les sociétés civiles des pays concernés, le CARI agit **en partenariat**, sans se substituer



## Initiateur et animateur de réseau

**Accompagnement** à la structuration des organisations de la société civile et d'organisation de leur mobilisation pour les actions de plaidoyer



## Concertation multi acteurs

**Mobilisation** de la société civile sous ses formes variées, ainsi que de la recherche, des collectivités locales et des institutions

# Le plan d'orientation stratégique en substance

## 4 postures transversales

La gestion durable des terres en zones sèches comme enjeu majeur

Les principes de l'agroécologie comme socle fondateur

Le développement territorial comme approche intégrative

La création de contextes politiques favorables comme condition de développement



## 3 axes thématiques

Accompagner les acteurs français du développement

Favoriser le développement territorial en Afrique sèche

Appuyer la sauvegarde et le développement des zones oasiennes



## 4 postures transversales du CARI pour le développement rural en zones sèches

Les postures transversales permettent de faire germer les idées de chacun des axes thématiques. Ces postures sont le socle sur lequel se basent toutes les nouvelles actions qui sont construites au CARI. Elles représentent également un fond thématique qui peut se nourrir d'actions concrètes, en particulier dans une optique de renforcement de nos connaissances et compétences sur les quatre sous-thèmes.

### 1 La gestion durable des terres en zones sèches comme enjeu majeur



Patrice Burger,  
Président du CARI

“ La dégradation des terres est une attaque majeure faite à l'épiderme du vivant, à la peau terrestre. C'est une sorte de lèpre de la terre, une frontière invisible. Mais aussi une forme de ligne de partage entre des promesses possibles d'avenirs, et pour beaucoup un avenir impossible à envisager. Cette catastrophe lente de grande magnitude dont la progression a trop longtemps été sous-estimée diminue le potentiel productif et les services des écosystèmes. Elle remet en cause le revenu et le mode de vie à court terme d'une bonne partie de l'humanité. Et à long terme elle condamne sa quasi-totalité. Aucune civilisation n'a survécu à la mort de ses sols ! ”



Le CARI place les terres et les agroécosystèmes au centre de ses préoccupations et les considère comme le point d'entrée incontournable au développement rural en zones sèches. Pour le CARI, les terres sont la ressource fondamentale des agricultures du monde, et il souhaite contribuer à ce que les paysannes et paysans puissent vivre dignement sur leurs terres, grâce à leur gestion durable.

Le défi est d'aider à la **valorisation** et la **diffusion** de systèmes agricoles respectueux de l'environnement permettant aux familles paysannes de **s'assurer un revenu décent et durable**.



### 2 Les principes de l'agroécologie comme socle fondateur

#### 3 grands axes de l'agroécologie auxquels le CARI est particulièrement attentif

- ➔ Améliorer l'efficacité d'utilisation des ressources (en termes monétaire et d'externalités);
- ➔ Renforcer la résilience (écologique et économique);
- ➔ Assurer l'équité / la responsabilité sociale.

Maintien et restauration des patrimoines nourriciers

Construction de liens socio-économiques et environnementaux harmonieux

Réduction des émissions de gaz à effet de serre et séquestration du carbone dans les sols

Respect des cadres de vie des populations

### 3 Le développement territorial comme approche intégrative

Le CARI promeut le travail **à l'échelle des territoires**, considérant qu'au sein de leur diversité, on peut identifier une échelle pertinente pour la compréhension et la mise en place d'actions durables. Il propose de s'appuyer sur une **vision systémique** du territoire, afin d'intégrer la **multi dimensionnalité** et la **plurifonctionnalité** des agrosystèmes et des modes d'organisation.

#### Points d'attention majeurs du CARI



*La question de la gouvernance territoriale :*  
favorise des interventions en bonne articulation avec les modalités de gouvernance territoriale en place (administratives et traditionnelles)



*La question des acteurs du secteur privé :*  
une volonté de souligner l'importance de leur intégration dans les processus de développement territorial



### 4 La création de contextes politiques favorables comme condition de développement

Le CARI reconnaît que les politiques publiques ont le devoir de créer des **conditions favorables à un développement vertueux** dans les zones sèches, et il considère que **l'implication des décideurs** doit être un **gage de durabilité** des actions menées sur le terrain. A l'inverse, leur non-mobilisation, leurs fragilités et leurs instabilités pourraient représenter un blocage, un frein, au développement des zones rurales concernées. L'ONG et ses partenaires mène donc un véritable **plaidoyer auprès des décideurs politiques** nationaux et internationaux.



Le sommet international **Désertif'actions** est un événement périodique organisé par le CARI qui rassemble des ONG, scientifiques, collectivités locales, institutions internationales, acteurs du secteurs privés et publics, etc. Il leur permet de **débattre et partager leurs positions** concernant le domaine de la **dégradation des terres** à travers les prismes de la désertification, de la protection de la biodiversité, de l'adaptation au changement climatique et de leurs conséquences au Nord comme au Sud. Différents axes thématiques sont abordés et impliquent des intervenants de haut niveau.



## 3 axes thématiques du CARI au service de l'intervention en zone sèche



### 1 Accompagner les acteurs français du développement

Dès sa création, le CARI s'est saisi des missions d'**information**, de **sensibilisation** et d'**accompagnement** des acteurs français pour le développement des zones sèches, en particulier sur la thématique de la lutte contre la désertification. Dans le paysage de la coopération internationale portée par les acteurs français, le CARI est une structure unique qui propose l'animation d'un regroupement des acteurs sur les zones sèches



#### Groupe de Travail Désertification

→ [www.gtdesertification.org](http://www.gtdesertification.org)

La plateforme, créée et animée par le CARI depuis 2001, est une référence parmi les acteurs de la coopération internationale en France, sur les questions de désertification et de zones sèches. Aujourd'hui, le GTD poursuit son rôle de mobilisateur des acteurs autour de la désertification et de la Convention des Nations Unies, et assume aussi un rôle majeur de lieu d'échange et de partage d'expériences.



Concernant l'**accompagnement des porteurs d'initiatives**, dont les collectivités locales, la situation évolue fréquemment, en lien avec les politiques publiques françaises liées à la décentralisation. Sur la base des recettes liées à l'eau et l'assainissement, les collectivités peuvent financer des actions internationales dans le domaine de l'eau. Cependant ces collectivités sont peu formées au montage et à la mise en œuvre de projets internationaux. Le Programme Solidarité Eau les accompagne dans cet exercice.

#### Programme Solidarité Eau

→ [www.pseau.org](http://www.pseau.org)

Le CARI est porteur de l'antenne méditerranéenne pour le pS-Eau. A ce titre, le CARI accompagne les structures (OSC ou collectivités) qui montent des projets au Sud sur la thématique de l'eau (adduction, assainissement, eau agricole dans une moindre mesure). A travers cette mission, le CARI a développé ses compétences en matière d'accompagnement des porteurs de projets depuis ses débuts, et poursuit cette action à ce jour.





## Renforcer la légitimité du CARI comme leader associatif français sur la thématique de la désertification et de la CNULCD

Le CARI souhaite **poursuivre un rôle d'interlocuteur privilégié** des associations, collectivités, scientifiques, et pouvoirs publics français sur les questions de lutte contre la désertification. Afin de renforcer cette position de leader, le CARI doit **poursuivre une veille stratégique active, une vulgarisation des actualités** auprès du plus grand nombre, **une capitalisation des actions** menées sur cette thématique (projets, pratiques etc.) et **une mobilisation des acteurs** en vue de porter des positions concertées sur les scènes nationales et internationales. Une attention particulière doit être portée au sujet de la CNULCD, convention de Rio méconnue.

Investir plus de temps dans le renouvellement partagé des objectifs du GTD et dans l'animation de ce cadre de concertation multi acteurs sur la désertification et la CNULCD

## Développer une action concertée sur le territoire d'implantation du CARI

Le CARI **se positionne** auprès d'organisations collectives ou d'institutions régionales et **développe son action en région Occitanie**. A travers des interventions de natures diverses, le CARI souhaite ainsi **sensibiliser, mobiliser** l'opinion publique et **favoriser** une meilleure connaissance et compréhension des problématiques liées à l'agriculture, l'environnement et la désertification dans cette région méditerranéenne. Cette volonté de donner du sens à l'implantation du CARI sur un territoire rural méditerranéen repose aussi sur une **volonté d'anticiper les effets des changements climatiques et d'accompagner** ce territoire à différentes échelles. Les projets pour répondre à ces problématiques font en effet l'objet d'un grand nombre de méthodes utilisées à l'international, et certaines sont développées spécifiquement par le CARI.



Développer un volet d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) sur son territoire

## Développer l'accompagnement des porteurs d'initiatives

Le CARI a développé un **savoir-faire** sur l'accompagnement des porteurs de projets. Beaucoup d'acteurs sont **en demande d'un accompagnement** dans le domaine de la gestion des terres ou de l'agriculture, qu'il s'agisse d'acteurs associatifs ou de collectivités locales. L'objectif est d'**aider les porteurs de projet** dans la conception, la formulation et la recherche de financements pour leurs actions. L'idée est aussi de **faciliter les synergies** entre acteurs, en créant des liens entre les structures intervenant dans les mêmes territoires, ou sur des démarches similaires, et en favorisant ainsi la cohérence territoriale et le partage d'expériences entre pairs.

Construire une prospective précise sur l'accompagnement des porteurs de projet autour des questions de gestion durable des terres



## 2 Favoriser le développement territorial en Afrique sèche



Les acteurs de la lutte contre la désertification et de la gestion durable des terres peuvent se retrouver **isolés**, sans tirer profit du partage et de l'échange d'expériences avec leurs pairs, et n'avoir que **peu de résultats** de leurs actions de plaidoyer. Le CARI s'est donc investi dans la structuration de ce tissu associatif, en particulier au Sahel, avec trois objectifs majeurs :



- Favoriser le partage d'expériences autour de la lutte contre la désertification, les pratiques de GDT, d'agroécologie et de développement territorial;
- Favoriser la mobilisation des acteurs et leur concertation afin de les outiller pour construire un plaidoyer organisé à différentes échelles;
- Produire des outils d'accompagnement du développement territorial de manière concertée pour renforcer les compétences des collectivités en tant que pilotes des territoires.

L'**aide au développement agricole** en Afrique sahélienne est toujours très importante, avec cependant des réalités de difficultés de mise en œuvre croissantes : les questions de sécurité et les cadres politiques régionaux qui se superposent. Au milieu de cette réalité politique complexe, une diversité d'acteurs associatifs est présent avec l'enjeu de rester visible et légitime pour l'action menée.



**Coordinateur d'un réseau thématique international (ReSaD) depuis dix ans, le CARI a tout intérêt à ne pas se disperser et à proposer une vision claire de ce qu'il peut apporter en matière de développement autour de la lutte contre la désertification.**



Les **acteurs associatifs** intervenant dans la lutte contre la pauvreté sont très divers et chacun adopte des méthodes et approches du développement qui leur sont **spécifiques**. Le CARI a pour principe que les associations locales ont des **capacités** et une **légitimité** en matière de développement sur le terrain, il faut donc jouer le rôle d'**accompagnateur** de ces dynamiques et **collaborer** avec des associations locales.

**Le CARI compte s'appuyer sur les approches territoriales pour la poursuite de son engagement en zones sèches. Cela vient renforcer l'offre de services qu'il peut proposer dans ses collaborations avec les associations locales.**





## Objectifs stratégiques



### Déployer des projets transformatifs au bénéfice des populations rurales d'Afrique sèche

Le CARI souhaite renouveler son engagement auprès des populations rurales en zones sèches, en se **rapprochant des territoires ruraux** et en **accompagnant ces populations** pour plus de résilience face à un environnement changeant. En collaboration avec des organisations en place dans les territoires, le CARI met à l'épreuve les **outils d'accompagnement territorial** qu'il a créés ou pour lesquels il a renforcé ses compétences. Le CARI ne cherche pas à multiplier les territoires d'action mais plutôt à développer une intervention de **long terme** sur un territoire pertinent, avec des acteurs locaux engagés dans une approche pour le changement.

➔ **Intégrer la sphère économique dans les actions de développement du CARI, en articulation avec les préoccupations environnementales, agrotechniques, sociales et politiques**

### Capitaliser et renforcer les compétences de la société civile sur la gestion durable des terres, l'agroécologie et le développement territorial

Le CARI a été confronté à différentes pratiques de gestion durable des terres, d'agroécologie et de développement territorial. Cette dynamique mêlant **production** et **mutualisation de connaissances** est indispensable pour poursuivre sur la spécificité des zones sèches et mobiliser via la vulgarisation et le partage d'expériences. Le CARI souhaite aussi rester un interlocuteur reconnu pour la qualité des **rencontres multi acteurs** qu'il organise, comme Désertifications. Le CARI veut également poursuivre le dialogue avec des organisations d'envergure pour organiser certaines activités. Les compétences internes au CARI en animation, préparation des contenus et ingénierie pédagogique sont à valoriser, la qualité étant un élément indéniable pour se démarquer dans ces régions.



➔ **Sur la base des travaux de capitalisation initiés et à poursuivre, définir rapidement les modalités de remobilisation de ces éléments au sein de l'équipe opérationnelle**

### Accompagner la société civile organisée à être partie prenante du dialogue politique en matière de lutte contre la désertification, dans les pays d'intervention et à l'international

Le CARI s'est impliqué dès ses débuts dans le cadre de la CNULCD (Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification) et de l'IGMVSS (Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel). Il s'est fortement investi, aux côtés d'autres organisations, pour y faire progresser la **reconnaissance de la société civile** et sa **prise de parole** concertée et organisée. Si la CNULCD et de l'IGMVSS restent des espaces d'influence déterminants, le CARI souhaite bâtir de nouvelles alliances, pour contribuer aux négociations menées à l'échelle européenne et sur le plan national dans ses pays d'intervention.

➔ **Formaliser son expertise méthodologique en matière d'accompagnement au plaidoyer et rendre plus structurée et visible cette offre de service**



### 3 Appuyer la sauvegarde et le développement des zones oasiennes



La problématique oasienne, d'une **importance capitale** dans la lutte contre la désertification et les zones arides, avait disparu des points d'attention. Ceci alors qu'une **population importante** y séjourne et que les oasis constituent des **points de fixation** de populations dans des milieux difficiles. Les oasis constituent aussi des **opportunités de production agricole** écologiquement intensives capables de répondre de manière localisée à l'insécurité alimentaire dans ces pays, et peuvent être considérés comme des réservoirs de biodiversité. Le CARI a donc dès le début de sa création mis l'accent fort sur la mise en place d'un réseau de sauvegarde et de promotion des agroécosystèmes oasiens.

*Les oasis peuvent être considérés à la fois comme agroécosystèmes en danger pour lequel une attention particulière devrait être mise en place, mais aussi comme une solution pour les questions de sécurité alimentaire dans ces zones hyper arides.*

Un des messages forts porté par le CARI à travers le RADDO dans le cadre de la CNULCD



Le RADDO, intégrant des associations oasiennes de Mauritanie, du Maroc, d'Algérie et de Tunisie, a pour objectifs de porter un plaidoyer auprès des décideurs, de capitaliser sur les pratiques et expériences de ses membres, et de renforcer les capacités des associations membres.



Le travail en réseau a participé à la reconnaissance et la prise en compte actuelles de la cause oasienne dans les politiques de développement. De nombreuses institutions qui négligeaient cette cause au début des années 90 mènent aujourd'hui des actions importantes dans ces territoires. Les oasis ont également été incluses dans la déclaration du sommet de la Terre à Rio +20.



CARI = acteur-clé dans le domaine en France et auprès des institutions internationales (FAO, Banque Mondiale, GEF, OSS...)



Renforcement du CARI

- expertise thématique;
- réseau partenarial;
- capacité à accompagner et structurer des associations locales.

Les questions oasiennes demeurent malheureusement **relativement absentes** dans une grande partie des **politiques nationales** des pays. Au niveau **international**, une nouvelle attention y est aujourd'hui prêtée par les bailleurs internationaux. La cause oasienne est **intégrée à la CNULCD** et est **reconnue internationalement**. Néanmoins, cette attention particulière via des « gros » programmes n'a pas toujours permis de mener des actions pertinentes et efficaces. Au-delà de quelques rares ONG internationales et des associations oasiennes locales, peu d'acteurs internationaux en ont fait leur **spécificité**. En termes d'acteurs associatifs internationaux, le CARI a été un **précurseur** et reste l'une des rares associations internationales impliquées sur le développement des territoires oasiens, malgré une société civile locale importante et très active.



## Objectifs stratégiques



### Déployer des projets de développement territorial oasien dans une logique de renforcement et d'autonomisation des acteurs locaux

La distance avec les territoires sur lesquels se déroulent les projets complexifiant la pertinence de ses actions, le CARI doit aujourd'hui **se rapprocher de ses zones d'intervention et actualiser ses connaissances**. Il souhaite continuer à permettre un développement oasien dans une optique de **valorisation** et de **préservation** des ressources naturelles, d'un **accroissement** basé sur des pratiques agroécologiques durables du potentiel agricole déjà existant ou à restaurer, et de **l'appui** à l'émancipation des femmes et des jeunes en tant qu'acteurs économiques pour l'avenir. Ceci permettra une **redynamisation des territoires** afin d'influer sur les problématiques sociales, culturelles et économiques que vivent aujourd'hui les territoires oasiens.



Prendre en compte les spécificités oasiennes dans ses interventions de terrain



### Construire et mettre en œuvre une stratégie de gestion et valorisation des connaissances

L'**expertise** du CARI sur la préservation des oasis s'est **construite sur 20 ans** de projets et de recherche. Ces connaissances et ces savoirs, disséminés notamment au sein de son centre de ressources, sont néanmoins trop peu mis en valeur et exploités. Une stratégie de gestion, collecte et valorisation des connaissances pourrait répondre à cette situation. L'enjeu est de **faire connaître la richesse des oasis**, en termes de patrimoine naturel, agricole et culturel. Des modalités d'agencement et de référencement de la connaissance actuelle sont à déterminer, avec une capitalisation sur l'existant.



Préparer les modalités d'appropriation des savoirs et pratiques oasiennes identifiés dans le cadre de nos actions



### Défendre la place des agrosystèmes oasiens comme maillons indispensables dans la lutte contre la désertification, la préservation de la biodiversité et la lutte contre les changements climatiques auprès des politiques publiques nationales et internationales

Le CARI considère la question oasienne comme **primordiale à défendre** dans les franges nord du Sahara, et entend bien poursuivre son engagement dans ce sens. Pour cela, la **valorisation des acquis** (objectif 2) est indispensable afin de déterminer les arguments adaptés à chaque cible et objectif de plaidoyer. Ce n'est qu'au travers d'argumentaires solides, illustrés, et appuyés scientifiquement, que la cause oasienne pourra continuer à être portée et sera surtout entendue par les politiques nationaux et internationaux.



Se remémorer que l'enjeu premier du plaidoyer oasien est de créer les conditions favorables au développement de ces territoires tout en montrant les bénéfices collectifs



“ **Avec le cœur comme avec la raison,  
construire pas à pas un avenir commun.** ”

Le Plan d'Orientation Stratégique (POS) 2021-2026 vise à rendre compréhensibles au plus grand nombre, en interne comme en externe, les orientations que le CARI souhaite emprunter pour les années à venir. La démarche déployée pour construire ce POS vise à faciliter l'appropriation du document par l'ensemble de l'équipe salariée et de l'administration du CARI; tout en respectant les fondamentaux constitutifs du CARI. La vision stratégique est construite aujourd'hui, avec une temporalité à cinq ans. À l'issue de cette période, un travail de réflexion sera de nouveau engagé pour adapter et faire évoluer cette vision.



**12 rue du Courreau, 34380 Viols le Fort - France**  
**+33 (0)4 67 55 61 18**  
**[contact@cariassociation.org](mailto:contact@cariassociation.org)**



## **LE CARI, SE MOBILISER EN RÉSEAU POUR MIEUX AGIR**



**Réseau Associatif de  
Développement  
Durable des Oasis**



(réseau intercontinental)

